

<https://www.snetap-fsu.fr/Sorties-pedagogiques-le-SNETAP-FSU-rencontre-l-ARF.html>



Sorties pédagogiques : le SNETAP-FSU rencontre l'ARF

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 3 juillet 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le 26 juin dernier, une délégation du SNETAP-FSU a rencontré Monsieur Kamel CHIBLI, vice-président de la région Occitanie chargé de l'éducation, de la jeunesse et du sport et président de la commission de l'éducation de l'association Régions de France et Monsieur Monsieur GEORGES-PICOT conseiller chargé de l'éducation, de l'orientation, de la formation et de l'emploi à l'[ARF](#). L'objectif était de poursuivre l'état des lieux concernant l'exercice de la mission définie par la loi du financement des sorties pédagogiques dans le cadre des cours réguliers par les régions et d'avancer vers une meilleure prise en charge de celle-ci sur tout le territoire national.

Un échange franc

Les échanges avec Monsieur CHIBLI ont été d'une grande franchise. Si l'[ARF](#) reconnaît l'obligation réglementaire et la nécessité de respecter les spécificités et les atouts de l'enseignement agricole, elle demande aussi à prendre en compte la diversité des réalités territoriales, les réelles contraintes budgétaires en rappelant que ce qui relève de la pédagogie est avant tout du ressort de l'Etat qui change référentiels et organisation sans concerter les collectivités. Clairement, selon le Président de la commission, il reste un modèle opérant, finançable à trouver.

Les représentant.es du SNETAP-FSU ont surtout rappelé les obligations liées aux référentiels (d'évaluation et de formation), le modèle historique des lycées agricoles (dotés d'un car), la nécessité de transparence (du financement de ces sorties pédagogiques) dans les dotations de fonctionnement attribuées par les régions à chaque lycée. Clairement, il faut identifier ce qu'est un cours régulier. Nous avons également précisé qu'il ne peut être question pour les régions de renvoyer la mission aux seuls [EPL](#) en les dotant de minibus... sans se poser la question si les agent.es de l'État peuvent se transformer en conducteurs.trices...

Et fructueux.

Oui fructueux, car Monsieur CHIBLI a réellement entendu le SNETAP-FSU et a reconnu la nécessité d'engager une réflexion qui pourrait prendre la forme suivante :

- prendre en compte l'enseignement agricole en général et le sujet "transport" en particulier dans les débats de l'ARF
- informer la commission nationale de l'éducation, de l'orientation, de la formation de l'ARF sur la problématique
- prendre contact avec la [DGER](#) sur le sujet
- réfléchir à un modèle national de prise en compte des transports pédagogiques et avancer vers des solutions.

Par l'action régionale et nationale, le SNETAP-FSU poursuit ainsi son action pour la reconnaissance et le financement de cette mission essentielle pour les élèves-étudiants de l'enseignement agricole public et les modalités pédagogiques que nous portons. C'est une action que nous poursuivons également auprès de la DGER en réclamant la mise à jour de la NS de 2010 sur les sorties et voyages pédagogiques.